

LA FORMATION SOCIO-EDUCATIVE

Encadrement de l'accueil collectif de mineurs (BAFA-BAFD)

Les brevets d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA) et aux fonctions de directeur (BAFD) permettent d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs (ACM).

La formation BAFA : 3 étapes

Public
Avoir 17 ans le premier jour du stage.



Elles doivent se réaliser sur une période maximale de 30 mois.

Fonctions d'animateur

La formation BAFA a pour objectif de préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes (article 2 du décret du 28 août 1987) :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs ;
- participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- construire une relation de qualité avec les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective ;
- participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs ;
- encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Calendrier des stages

ZONE A	ZONE B	ZONE C
Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 7 février 2015 Reprise des cours : lundi 23 février 2015	Fin des cours : samedi 21 février 2015 Reprise des cours : lundi 9 mars 2015	Fin des cours : samedi 14 février 2015 Reprise des cours : lundi 2 mars 2015
BAFA : session de formation générale (10 jours)	10/02 au 19/02 Signes [ES100047]	24/02 au 5/03 Signes [ES100051]	17/02 au 26/02 La Rochelle [ES100049]
	10/02 au 19/02 Cap d'Agde [ES100046]	24/02 au 5/03 Pleaux [ES100052]	17/02 au 26/02 Serbonnes [ES100048]
	10/02 au 19/02 La Ville-du-Bois [ES100045]	24/02 au 5/03 La Ville-du-Bois [ES100050]	
BAFD : session de formation générale (10 jours)			17/02 au 26/02 Cap d'Agde [ES120013]

VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 11 avril 2015 Reprise des cours : lundi 27 avril 2015	Fin des cours : samedi 25 avril 2015 Reprise des cours : lundi 11 mai 2015	Fin des cours : samedi 18 avril 2015 Reprise des cours : lundi 4 mai 2015
BAFA : session de formation générale (10 jours)	14/04 au 23/04 Cap d'Agde [ES100053]	28/04 au 7/05 Le Brusac [ES100055]	21/04 au 30/04 Willer-sur-Thur [ES100054]
BAFA approfondissement : activités manuelles (6 jours)			20/04 au 25/04 La Ville-du-Bois [ES102007]
BAFA approfondissement : découverte du milieu (6 jours)			27/04 au 02/05 Saint-Sérotin [ES103011]
BAFA approfondissement : l'activité, le jeu et l'enfant (6 jours)		25/04 au 30/04 Saint-Brévin-les-Pins [ES101009]	
BAFA approfondissement : activités de plein air (6 jours)	18/04 au 23/04 Sainte-Croix [ES104007]		
BAFA qualification : surveillance des baignades en ACM (8 jours)			25/04 au 02/05 Serbonnes [ES111005]
BAFD : session de formation générale (10 jours)		28/04 au 07/05 Colpo [ES120014]	

VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015
BAFA approfondissement : l'activité, le jeu et l'enfant (6 jours)	19/10 au 24/10 Le Brusac [ES101010]
BAFA approfondissement : découverte du milieu (6 jours)	20/10 au 25/10 Colpo [ES103012]
BAFA approfondissement : secourisme, attestation de formation PSC1 (8 jours)	19/10 au 26/10 Cap d'Agde [ES110006]
BAFD : session de perfectionnement, renouvellement à caractère général (6 jours)	19/10 au 24/10 Serbonnes [ES125009]

Séminaires directeurs fidelisés

Séminaire directeurs fidelisés : l'ACM à l'épreuve des nouvelles sociabilités (2 jours)	24/01 au 25/01 Toulouse [ES136001]
Séminaire directeurs fidelisés : les instances de décision ou comment décider ensemble (2 jours)	28/03 au 29/03 La Ville-du-Bois [ES137001]
Séminaire directeurs fidelisés : les temps en ACM (2 jours)	30/05 au 31/05 Cap d'Agde [ES138001]

www.iforep.fr

www.ccas.fr

www.bafa-bafd.gouv.fr



La formation BAFD : 4 étapes

Public
Accessible à partir de 21 ans, sous conditions de diplômes et/ou d'expériences.



Vous disposez de 4 ans pour accomplir ce cursus.

Fonctions de directeur

La formation BAFD a pour objectif de préparer aux fonctions suivantes (article 6 du décret du 28 août 1987) :

- situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif ;
- diriger les personnels ;
- assurer la gestion de l'accueil ;
- développer les partenariats et la communication.

Les missions éducatives des ACM

Les ACM sont une des composantes irremplaçables d'éducation à la vie sociale en complémentarité de la famille et de l'école.

Les ACM sont des lieux d'apprentissage de la démocratie par :

- la construction de projets d'activités avec les enfants et les jeunes ;
- les expériences de la vie en collectivité, de la prise de décision et de l'exercice de la responsabilité ;
- le développement du vivre ensemble et la mise en œuvre d'actions cohérentes sur tous les temps du centre de vacances (vie quotidienne, activités, collectif) ;
- des découvertes multiples : nouvelles cultures, nouvelles activités, des milieux environnants divers, des modes de vie différents...

Cet ensemble, enrichi par nos conceptions éducatives et par les valeurs portées par les organismes sociaux des IEG, est en lien avec l'éducation populaire et vise la formation à une citoyenneté active.

Les formations proposées ont pour objectif de préparer les animateurs et les directeurs à :

- encadrer des jeunes ;
- construire et mener des projets ;
- exercer des responsabilités en étant conscients des enjeux éducatifs, des orientations humanistes et des finalités citoyennes des ACM.

Participer à ces formations représente donc un réel engagement de la part des stagiaires.

L'éducation populaire Une dimension humaniste et politique d'émancipation

Dans un contexte de recul du débat d'idées et de bouleversements des repères, les activités sociales réaffirment leur appartenance au mouvement d'éducation populaire, et à leur dimension humaniste et politique d'émancipation.

L'éducation populaire constitue le « ciment » de nos actions pour :

- comprendre et agir sur le monde dans lequel nous vivons ;
- mieux se situer dans sa vie professionnelle, sociale et personnelle ;
- être acteur et auteur de la société.

Les principes mis en œuvre :

- considérer le stagiaire comme un acteur citoyen ;
- favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, aux connaissances, aux mutations de notre temps ;
- permettre à chacun de s'exprimer, d'analyser et de connaître des enjeux de notre société ;
- encourager le développement de l'esprit critique ;
- s'engager dans la prise de responsabilité au sein des organismes sociaux (le Par et le Pour).

Les traductions en formation :

- une démarche participative ;
- une approche pluridisciplinaire des contenus ;
- une diversification des intervenants ;
- des méthodes et rythmes adaptés ;
- la confrontation d'idées ;
- des temps d'appropriation ;
- des activités culturelles inscrites dans toutes les actions de formation.



Centre de vacances 6-12 ans à Saint-Charles-la Forêt - Juillet 2010

La procédure administrative

- En premier lieu s'inscrire sur le site du ministère : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- Noter soigneusement le numéro d'inscription (identifiant) qui vous est communiqué, car il vous sera nécessaire tout au long de votre formation.
- Choisir la session de formation qui vous convient.
- Télécharger la fiche d'inscription sur <http://intranet.asmeg.org> ou s'adresser à la zone la plus proche de votre domicile.
- Pour les filles, fils ou conjoint d'agent, envoyer la fiche d'inscription au service RH de la CCAS, section Encadrement/Séjours. Pour les extérieurs, envoyer la fiche d'inscription à la gestion centralisée des inscriptions : ccas-dfor.inscriptionstages@asmeg.org

Les aides financières

Faciliter et démocratiser l'accès aux formations Bafa et Bafd, c'est possible. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter les sites internet suivants :



www.caf.fr



www.jeunes.gouv.fr



www.pole-emploi.fr

www.iforep.fr

www.ccas.fr

www.bafa-bafd.gouv.fr

CCAS Direction formation
ACTIVITÉS SOCIALES DE L'ÉNERGIE
Siège social
Immeuble René-Le-Guen - Bâtiment C
8, rue de Rosny - BP 149
93104 Montrouil-sous-Bois Cedex.
<http://intranet.asmeg.org>



La carte des zones et lieux de formation

CCAS - Direction formation

Immeuble René-Le-Guen - Bât. C
8, rue de Rosny - BP 149
93104 Montrouil-sous-Bois Cedex.
Tél. 01 48 18 69 12.
Fax : 01 48 18 69 44.

Zone Nord

14, rue de la Beaune
Hall C - 2^e étage
93100 Montrouil-sous-Bois Cedex.
Tél. 01 49 20 94 40.
Fax : 01 49 20 94 45.

Zone Grand-Ouest

66, rue du Béarnais
BP 7049
31069 Toulouse Cedex 7.
Tél. 05 34 44 21 10.
Fax : 05 34 44 21 13.

Zone Sud-Est

1, place Félix Baret
13006 Marseille.
Tél. 04 91 13 00 34.
Fax : 04 91 33 05 41.

